



VULLIENS

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

AOUT 2021

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 2 août 2021

EU-EC	La Municipalité a fait faire des curages dans le quartier Bourg-Dessus, aux Brêts et à la déchetterie. D'autres sont prévus en septembre.
Eclairage public	La Municipalité a décidé d'abandonner l'éclairage public au carrefour entre la route de Moudon et le chemin de Brivaux en raison de la mise en souterrain de la ligne électrique prévue par la Romande Energie.
Administration	La Municipalité a décidé de l'achat d'un climatiseur pour le bureau communal.
Routes	Les travaux de la route Vuaz des Chars sont en bonne voie pour une réouverture à la circulation dès le 7 août 2021.
Arbres Parcelle n° 227	La Municipalité a accordé une autorisation d'abattage pour un sapin bleu en mauvais état, inscrit dans le plan communal. Il devra être remplacé dans un délai d'une année par une autre essence locale faisant partie de la liste officielle.

Séance du 9 août 2021

Forêts	La Municipalité a décidé d'abandonner l'accès au captage de la Tuayre par les escaliers du sentier pédestre en raison de leur dégradation. L'accès pour le sentier et le captage se fera par le sentier 70 m plus bas
Forêts	La Municipalité a décidé d'augmenter le prix de vente des boules de bois de feu à CHF 95.00 + CHF 15.00 pour la livraison, pour l'adapter aux tarifs des entreprises et que la commune ne soit pas déficitaire.
Constructions Parcelle n° 431	La Municipalité donne son accord pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques antireflets avec cadres noirs.

Séance du 16 août 2021

Manifestations - sport	La Municipalité a décidé de soutenir le Tir cantonal vaudois qui se déroulera du 24 juin au 10 juillet 2022 à Payerne et dans tout le district, y compris au stand des Maraîches, en sponsorisant une cible.
Maison communale	La Municipalité a décidé de confier la gestion de la consommation propre d'électricité à Climkit dès l'installation des panneaux solaires photovoltaïques. Les locataires et la commune formeront un groupement de consommateurs de l'électricité autoproduite.
Equipement machines	La Municipalité a adjugé le remplacement de la tondeuse.
Constructions Parcelle n° 107	La Municipalité met à l'enquête publique du 24 août au 23 septembre 2021, un projet pour le remplacement de l'ancien poulailler devenu réduit, par une extension de la ferme existante.
Administration	La Municipalité adopte le préavis n° 2021/03 pour les traitements et vacations de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Séance du 23 août 2021

Administration	La Municipalité adopte le préavis n° 2021/05 « Autorisations générales pour la législature 2021-2026 ».
----------------	---

Séance du 30 août 2021

Finances	La Municipalité adopte le préavis n° 2021/04 « Arrêté d'imposition 2022 » avec une réduction du taux d'impôt qui passera de 76 à 74.
EU-EC	La Municipalité adopte le préavis n° 2021/06 « Demande de crédit de CHF 300'000.- pour la pose d'un nouveau collecteur et la mise à ciel ouvert d'une longueur d'environ 40 m à la Tuayrette ».